



MAIRIE DE CREYSSE
Département du Lot

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL

9 mars 2023

Présents : Mesdames Gabrielle Andries-Roussel, Martine Bournet, Françoise Lavaud, Catherine Toutin et Messieurs Jean-Pierre Bault, Pierre Circal, Guy Floirac, Francis Follet, Denis Gaillet, Laurent Wirth

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent Wirth

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du précédent procès-verbal
- Délibération : demande de subvention au titre du FAST financement véhicule électrique
- Délibération : demande de subvention Régionale financement véhicule électrique
- Délibération : approbation modification des statuts du SMECMVD
- Nomination d'un référent site patrimoine
- Choix date réunion publique suite retour exercice PCS
- Point priorités budgétaires
- Point inauguration
- Divers

Début de séance : 18h15, salle Conseil Municipal

→ VALIDATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023 a été arrêté à l'unanimité et sans modifications.

→ DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FAST FINANCEMENT VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Monsieur le Maire présente le plan de financement pour l'acquisition du véhicule électrique :

PLAN FINANCEMENT DEPARTEMENT			
MONTANT DE BASE 31 148€83 HT SOIT 37 498€60 TTC pour le Département			Commentaire
MONTANT DE BASE 26 378€60 TTC (déduction bonus, prime conversion, remise et frais divers)			
	TAUX		
Département	20%	6 230,00	
ETAT (prime conversion)	22,50%	7 000,00	
Région*30% TTC	32%	7 914,00	le coût d'acquisition retenu est le prix d'achat TTC du véhicule hors frais divers, remises, prime à la conversion et bonus écologiques déduits
Autofinancement	25,50%	10 004,83	
TOTAL	100%	31 148,83	

Une demande de subvention au titre du FAST sera déposée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

→ DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION RÉGIONALE FINANCEMENT VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Monsieur le Maire présente le plan de financement pour l'acquisition du véhicule électrique :

PLAN FINANCEMENT REGION		
MONTANT DE BASE 31 148€83 HT SOIT 37 498€60 TTC pour le Département		
MONTANT DE BASE 26 378€60 TTC (déduction bonus, prime conversion , remise et frais divers)		
	TAUX	
Département	24,00%	6 230,00
Région*30% TTC	30%	7 914,00
Autofinancement	46,00%	12 234,60
TOTAL	100%	26 378,60

Une demande de subvention Régionale sera déposée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

→ DÉLIBÉRATION : APPROPRIATION MODIFICATION DES STATUTS DU SMECMVD

La délibération relative à l'approbation de modification des statuts du SMECMVD a été approuvée à l'unanimité.

→ NOMINATION D'UN RÉFÉRENT SITE PATRIMOINE

Monsieur le Maire, Guy Floirac, a été désigné à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal comme référent « Site Patrimoine » pour Cauvaldor.

→ CHOIX DATE RÉUNION PUBLIQUE SUITE RETOUR EXERCICE PCS

Suite au RETEX du 2 février 2023, Messieurs Guy Floirac et Denis Gaillet font état des retours relatifs à l'exercice cadre du 2 décembre 2022 :

- ✓ Il serait souhaitable d'alerter la population avant un exercice ;
- ✓ Il faudrait prévoir de contenir la population en prévision d'un afflux à la mairie en cas d'incident ;
- ✓ Dans le cas d'une rupture de barrage, la gestion se fera à un niveau supérieur (jusqu'au ministère de l'intérieur) ;
- ✓ Il faudrait que la population soit prévenue en 1 heure et dans ce but le nombre de référents « relais de quartier » doit être renforcé (et rajeunit) ;
- ✓ Les relais de quartier, maillons indispensables, doivent être réunis une fois par an ;
- ✓ Il faudrait créer une cellule pour réfléchir sur la crise et l'après-crise.

Un groupe de travail a été constitué pour revoir la trame du PCS (Martine Bournet, Pierre Circal, Guy Floirac, Francis Follet, Denis Gaillet, Catherine Toutin). La première réunion est prévue le mercredi 19 avril 2023 à 14h00.

Une réunion publique d'information sur le PCS et sur l'Adressage a été prévue à l'unanimité par le Conseil le vendredi 16 juin 2023 à 18h00.

→ POINT AVANCÉ ADRESSAGE

Monsieur Denis Gaillet a fait le point sur l'avancement de l'Adressage. Le SDAIL a identifié toutes les adresses. Il faut prévoir 300 numéros et 65 panneaux dont 15 fixés sur les murs des maisons. Le Conseil Municipal s'est prononcé sur des panneaux dont les caractéristiques sont les suivantes : fond crème, écriture bordeaux. L'hypothèse de panneaux en céramique pour le centre bourg (plus coûteux), comme dans celui de la commune de Floirac a été envisagée (un devis sera demandé).

→ POINT PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

En ce qui concerne les priorités budgétaires, Messieurs Guy Floirac et Laurent Wirth (qui a participé à la dernière réunion du SIVU le 1^{er} mars) ont évoqué le problème que poserait l'éventualité d'une augmentation de la cotisation par élève envisagée par le SIVU : de 1500€ actuellement à 1800 voire 2000€ !

Une autre problématique qui aurait des incidences budgétaires a été exposée par Monsieur le Maire : le risque d'une nouvelle panne du tracteur. Trois hypothèses ont été envisagées :

- ✓ Achat groupé avec Martel pour un usage partagé, Martel prenant en charge les deux tiers de l'achat ;
- ✓ Achat d'un tracteur d'occasion (coût entre 32 000 et 34 000€) ;
- ✓ Recours à la solution d'un leasing.

Monsieur Denis Gaillet a fait valoir qu'il faudrait avant toute chose avoir une vue claire sur les possibilités budgétaires pour envisager en toute connaissance de cause une telle acquisition.

→ POINT INAUGURATION

Date : **samedi 3 juin 2023 à partir de 15h00.**

Inauguration couplée avec celle des plaques commémoratives offertes par Cauvaldor.

Un groupe de travail va se réunir jeudi 16 mars 2023 à 10h00 pour préparer cette manifestation : Gabrielle Andries-Roussel, Martine Bournet, Francis Follet, Denis Gaillet, Françoise Lavaud, Laurent Wirth.

Monsieur Laurent Wirth va faire l'interface avec les services de Cauvaldor pour préparer plus spécifiquement l'inauguration des plaques commémoratives.

→ DIVERS

Deux points divers ont ensuite été évoqués :

- ✓ Celui du câble électrique traversant le lit de la Dordogne : Enedis a prévu un forage ;
- ✓ Une administrée envisage l'ouverture d'un bar avec location d'une licence III et d'une portion de l'espace communal attenant à son bâtiment. Il convient de lui donner une réponse. Un rendez-vous de présentation du projet par l'administrée au Municipal est prévu lundi 13 mars 2023 à 14h00.

Enfin la date de la prochaine réunion du Conseil en vue de la préparation du budget a été fixé au 30 mars à 18h15. Celle de la réunion qui suivra pour le voter est prévue au 13 avril à 17h30.

Levée de séance : 21h00

Le secrétaire de séance,
Laurent Wirth.